

TÉMOIGNAGES DU TERRAIN

Messages à l'attention du prochain Secrétariat général de l'ONU



Introduction

« Si vous pouviez parler à n'importe qui dans le monde des difficultés auxquelles votre communauté fait face aujourd'hui, à qui vous adresseriez-vous ? » Quatorze leaders de la société civile dans neuf contextes de conflit ou de crise ont presque toutes et tous donné la même réponse : le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) ou le Secrétariat général de l'ONU.

Ce rapport a pour objectif de mettre en avant les témoignages de leaders de la société civile qui vivent et travaillent en première ligne de conflits. Ces personnes sont régulièrement exclues des institutions et des négociations qui façonnent leur vie ; non pas par manque d'expertise ou de solutions, mais parce que le pouvoir continue de se concentrer entre les mains d'acteurs et d'actrices qui sont rarement amenés à rendre des comptes aux populations les plus touchées par leurs décisions. Les personnes qui représentent la société civile subissent les répercussions des mesures prises par les autorités, les puissances occupantes, les groupes armés, les bailleurs et les institutions multilatérales. Bien qu'elles portent le poids des crises, que ce soit au titre de prestataires de services ou en tant que membres de la population civile, ces personnes ne sont pas pour autant des victimes impuissantes. Ce sont des spécialistes de leur domaine, qui assurent une protection civile, mènent des actions de plaidoyer et fournissent une réponse humanitaire au sein de leur communauté.

En amont de la nomination du prochain Secrétariat général de l'ONU le 1^{er} janvier 2027, Oxfam renouvelle son appel à la réforme. En 2024, dans son rapport « Veto contre l'humanité »¹, elle exhortait déjà le CSNU à se montrer plus équitable et plus inclusif. S'appuyant sur 23 études de cas de conflits prolongés, ce rapport examinait l'incapacité du Conseil de sécurité à prévenir et à résoudre des crises, son manque de représentativité et le pouvoir disproportionné de ses cinq membres permanents (le « P5 »), à savoir la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. Cette année-là, le CSNU n'a adopté que 41 résolutions – le nombre le plus faible depuis 1991 – tout en opposant sept veto, le nombre le plus élevé depuis 1986. Cette paralysie a atteint son point culminant au moment même où l'on connaissait l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour le personnel humanitaire, avec 383 personnes tuées dans le monde, ce qui ne fait que souligner le fossé grandissant entre la mission du CSNU consistant à garantir la paix et la sécurité, et la capacité de ce dernier à la remplir². En 2025, Oxfam a publié un autre rapport, intitulé « Une approche (plus) féministe de l'aide humanitaire fondée sur des principes »³, qui invitait le système humanitaire à s'engager en faveur de la localisation et de l'inclusivité en matière de genre en transférant le pouvoir vers des groupes moins représentés, notamment les organisations dirigées par des femmes et par des personnes réfugiées.

Plus d'un an après la publication de ces rapports, les populations civiles du monde entier ont toujours le sentiment d'avoir été abandonnées par les leaders internationaux et internationales et par le système des Nations Unies. Les crises se sont multipliées. Les États et les groupes armés non étatiques ont initié ou fait durer des conflits. Certains ont même commis des crimes de guerre. La recrudescence de violence dans le monde ne survient pas sans raison. Les grandes puissances au sein et en dehors du P5 disposent d'un pouvoir disproportionné sous la forme de droits de veto, d'une application sélective du droit international humanitaire, de transferts d'armes,

d'influence diplomatique et de décisions relatives au financement de l'aide qui ont favorisé les intérêts nationaux au détriment de la sécurité des personnes civiles sur le terrain. L'incapacité au plus haut niveau des Nations Unies à lutter contre les agressions et à apporter une réponse efficace à ces enjeux ne représente pas qu'un manquement au devoir de l'organisation. Pour les populations civiles, cette inaction a également installé une crise de la justice et une culture de l'impunité.

Malgré ses défauts, le système des Nations Unies conserve une place centrale dans la réponse aux besoins des populations civiles et son prochain Secrétaire général aura un rôle important à jouer. En tant que chef·fe de l'administration et principal·e porte-parole des Nations Unies, le ou la Secrétaire général·e exerce une influence sur le Secrétariat et collabore avec le système des Nations Unies dans son ensemble, y compris ses institutions spécialisées, ses fonds et ses programmes, ainsi que les États Membres et les organismes intergouvernementaux tels que le CSNU et l'Assemblée générale. Pour rétablir un lien de confiance avec les communautés du monde entier, le Secrétaire général de l'ONU doit peser de tout son poids afin de combler l'écart qui s'est creusé entre les États Membres les plus puissants et les personnes directement concernées par les décisions de ces derniers. Cette démarche nécessitera d'avoir le courage politique de s'opposer aux parties prenantes qui détiennent le pouvoir, de porter des points de vue sous-représentés, de garantir l'application uniforme du droit international et de faire valoir le principe de responsabilité vis-à-vis des populations civiles. Le nouveau Secrétaire général de l'ONU ne sera peut-être pas en mesure de transformer le système en un jour, mais prêter attention aux témoignages recueillis dans ce rapport serait un excellent début.

Moins de financements, plus d'impunité

Un monde transformé, mais toujours le même déséquilibre des pouvoirs

Le monde s'est considérablement transformé depuis la création de l'ONU en 1945. Néanmoins, aujourd'hui, l'organisation est toujours le reflet de la même hiérarchie entre les États et entre les populations civiles. Après des décennies de combat pour l'indépendance dans de multiples pays, le nombre d'États Membres a presque quadruplé depuis la création de l'ONU, passant de 51 à 193. De puissants blocs régionaux et parties prenantes au sein et au-delà du P5 – tels que le Groupe des Sept (G7), l'Union européenne (EU), l'Union africaine (UA), les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ou encore le Conseil de coopération du Golfe (CCG) – sont devenus des pôles d'influence géopolitique. Pourtant, dans le cadre du CSNU, les États du P5 continuent de détenir un droit de veto qui leur donne un pouvoir disproportionné sur le sort des populations en situation de crises.

Pour les personnes civiles, ces acteurs d'influence – les anciens comme les nouveaux – jouent un rôle déterminant dans l'issue des conflits actuels car ce sont eux qui décident notamment du droit de veto, des transferts d'armes, des financements, des rencontres de haut niveau et de l'octroi d'aides. Et tandis que certaines populations civiles estiment que les puissances occupantes sont directement responsables de l'éclatement et de la poursuite d'un conflit dans des régions comme Gaza ou l'Ukraine, d'autres accusent les grandes puissances d'inaction et de négligence lorsque celles-ci suppriment l'aide internationale ou ferment les yeux sur les injustices commises ailleurs dans le monde, dans des pays comme la République démocratique du Congo (RDC), le Yémen, la Colombie, le Soudan du Sud et bien plus. Partout, les partenaires d'Oxfam issues de la société civile considèrent les États et les institutions internationales soit comme complices, soit comme spectateurs et spectatrices de leurs souffrances.

Des niveaux record de violence

Les populations civiles subissent des niveaux extrêmes de violence alors que les institutions censées les protéger sont elles-mêmes prises pour cibles ou rendues inefficaces.

Les conflits ne sont pas seulement plus fréquents, ils sont aussi plus meurtriers. Les guerres civiles comme celles entre États atteignent des records : en 2025, le monde a connu 65 conflits intra-étatiques et 8 conflits inter-étatiques actifs, soit les chiffres les plus élevés depuis 1946⁴. De nos jours, les conflits sont plus meurtriers pour les populations civiles car les affrontements se déroulent de plus en plus en ville, où les armes explosives sont dévastatrices : 61 353 personnes civiles ont été tuées ou blessées par des armes explosives rien qu'en 2024, ce qui correspond à une augmentation de 67 % par rapport à l'année précédente, et 85 % des personnes blessées dans les zones habitées sont civiles. Ce bilan est alourdi par la généralisation

rapide des drones, qui sont utilisés pour les frappes aériennes, des technologies de surveillance, qui permettent le suivi et le ciblage, et des systèmes basés sur l'IA, qui influencent les décisions concernant les cibles. Tous ces outils sont désormais entre les mains à la fois d'États, mais aussi de groupes armés non étatiques, dont on sait déjà que plus de 65 possèdent des drones⁵. Bien que cela soit interdit par le droit international, les parties aux conflits s'attaquent aux infrastructures civiles et aux professionnel·les qui interviennent en première ligne, notamment le personnel humanitaire et médical, les journalistes ou encore les défenseurs et défenseuses des droits humains. Ce faisant, elles ne se contentent pas de prendre le contrôle des territoires et des populations, elles démantèlent également les systèmes d'urgence dont dépendent les êtres humains pour survivre.



Rencontre organisée par Oxfam en RDC et par l'AVSD. Crédit photo : Action des Volontaires pour la Solidarité et le Développement (AVSD), RDC.

Par ailleurs, les parties aux conflits restreignent l'accès humanitaire. Bien que le CSNU ait adopté en 2018 la résolution 2417, qui condamne l'utilisation de la famine comme méthode de guerre et le refus illicite de l'accès humanitaire, les parties aux différents conflits continuent d'affamer volontairement les populations civiles sans en subir les conséquences appropriées. Nombre d'entre elles empêchent l'accès à l'aide, en violation des obligations qui leur incombent conformément à la quatrième convention de Genève, qui comprend la fourniture de vivres et de matériel médical à la population, le maintien des services médicaux et hospitaliers et la facilitation des actions de secours lorsque la population est insuffisamment approvisionnée, indépendamment des hostilités en cours.

Partout dans le monde, les situations catastrophiques sont progressivement devenues « la nouvelle norme » pour les personnes civiles dans le cadre de crises prolongées. L'interruption des services sociaux, la multiplication des déplacements forcés, le dysfonctionnement des économies, la profonde méfiance sociale et la banalisation de la violence ne sont que certains des aspects du quotidien auquel les populations civiles ont dû s'habituer. Alors que les conflits perdurent, les mécanismes de

protection sociale et communautaire deviennent d'autant plus essentiels, mais ils se sont eux aussi effondrés.

La crise du système d'aide internationale

Pour de nombreuses personnes, l'année 2025 a marqué une rupture avec le système d'aide internationale. L'action humanitaire se poursuit, mais avec des moyens fortement réduits et une pression démesurée qui pèse désormais sur celles et ceux qui interviennent au niveau local. Les soudaines coupes budgétaires imposées à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID, de son acronyme en anglais), puis son démantèlement et l'affectation du personnel restant au département d'État, ont constitué le plus grand choc d'une tendance au retrait des bailleurs, observée depuis plusieurs années et qui a porté un énorme coup à un système humanitaire déjà insuffisamment soutenu et sous-financé. Ce choc illustre également un recul plus global dans l'assistance mondiale apportée aux populations touchées par les conflits : les pouvoirs publics réorientent les ressources budgétaires consacrées à l'aide internationale et au développement vers d'autres secteurs. Dans le cas de l'USAID, les programmes d'assistance aux populations dans le monde représentaient déjà moins de 1 % du budget fédéral du pays le plus riche de la planète.

Il est vrai que la précédente architecture de l'aide nécessitait des réformes. Par exemple, si les États-Unis contribuaient moins que leur juste part aux appels humanitaires lancés par l'ONU, ils demeuraient souvent le principal bailleur, ce qui entraînait un déséquilibre et un manque de viabilité dans le portefeuille de financement. À l'avenir, le système d'aide devrait abandonner les arrangements oligarchiques dominés par une poignée d'acteurs puissants au profit d'un mécanisme dans lequel davantage d'États s'engagent à défendre le droit des pays à l'autonomie et à l'autodétermination.

Depuis ces changements, les parties prenantes internationales ont délégué aux acteurs locaux les risques opérationnels et de sécurité, sans pour autant transférer les ressources ni le pouvoir de prise de décision correspondant, ce qui vient renforcer le déséquilibre des pouvoirs en place depuis longtemps. Comme Oxfam l'a déjà mis en avant dans de précédents rapports, les conséquences des crises ne sont pas neutres sur le plan du genre : elles ne touchent pas les femmes et les hommes de la même manière. Les organisations de la société civile locales, notamment celles qui sont dirigées par des femmes ou des personnes réfugiées, continuent d'être les plus exposées aux violences, tout en bénéficiant souvent des financements ou d'un appui institutionnel très peu souples. Partout dans le monde, les partenaires font valoir que les répercussions disproportionnées des conflits sur les femmes et les filles ont été aggravées par la suppression de l'aide internationale. De nombreuses personnes ont signalé une hausse des violences basées sur le genre, y compris le mariage des enfants, le harcèlement sexuel et la traite. Ces effets néfastes sont le reflet d'inégalités de genre qui perdurent et qu'ils exacerbent : alors que les femmes et les filles sont sous-représentées dans les processus de prise de décision, elles sont bien souvent à la fois les premières victimes et les premières personnes à intervenir en cas de crise.

Témoignages du terrain

Un monde sans protection

« D'après vous, à qui devrait revenir la responsabilité de protéger votre communauté ? » À cette question, la quasi-totalité des leaders de la société civile interrogé·es dans le cadre de ce rapport ont répondu que les États, les parties au conflit ou la puissance occupante étaient chargés de la protection civile. Néanmoins, pour expliquer pourquoi les responsables faillissent à leurs obligations, toutes et tous ont invoqué l'une des deux raisons suivantes : certains et certaines ont jugé les États incapables de venir en aide à leur population en raison d'un manque de gouvernance centrale ou de capacité à développer les services, tandis que les autres ont estimé que les pouvoirs publics, les puissances occupantes ou les groupes armés étaient coupables d'avoir commis ou permis des exactions. Ainsi, dans les zones où des territoires sont disputés, les protections civiles qui s'appliquent dans une partie du pays ne s'appliquent pas nécessairement partout. Quelques participants et participantes ont également souligné le rôle des communautés locales, en particulier des leaders traditionnel·les, dans la protection des populations, la médiation des conflits, le maintien de la cohésion sociale et l'accès aux services essentiels. Pour de nombreuses personnes interrogées, le système des Nations Unies et autres États puissants ont l'obligation d'agir lorsque des parties prenantes qui ont la responsabilité fondamentale de protéger les populations civiles échouent ou commettent elles-mêmes des violations.

Méschac : « Les communautés font face à des systèmes de gouvernance parallèles » (RDC)

« L'État congolais peine à assumer entièrement sa responsabilité [de suffisamment protéger les populations civiles] en raison de multiples menaces en matière de sécurité, de difficultés institutionnelles, d'une mauvaise gouvernance, de l'égoïsme et d'une situation économique précaire. [Par exemple], dans les zones occupées par le gouvernement *de facto* du M23 dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, les communautés font face à des systèmes de gouvernance parallèles, [à un coût de la vie élevé] ainsi qu'à de multiples restrictions qui exacerbent leur vulnérabilité et limitent leurs moyens de subsistance. »

Méschac Nakanywenge, directeur général de l'Union pour la promotion/protection, la défense des droits humains et de l'environnement (UPPDHE)

Pedro : « Nous souffrons d'un triple effet en matière de crise humanitaire » (Colombie)

« Nous souffrons d'un triple effet en matière de crise humanitaire. Parce que nous nous trouvons à la frontière avec le Venezuela, certaines communautés sont concernées par le conflit armé et les flux migratoires. Nous subissons également des événements liés à la crise climatique, notamment des inondations. Tout ceci signifie que les communautés, dans leur vie quotidienne, doivent également faire face au confinement, au recrutement forcé des jeunes par les groupes armés et à des taux très élevés de violences basées sur le genre.

Ce sont les communautés, les leaders sociaux et sociales et les organisations locales, y compris celles dirigées par des femmes, [qui assurent la protection de la population civile]. Cela est dû à la réponse lente et à l'absence de l'État, en particulier dans les communautés rurales, [et surtout dans] les communautés qui se trouvent loin du centre du pays. »

Pedro Niño Sequera, directeur général d'Apoyar

Hakim : « Notre communauté a le droit d'être protégée » (Soudan du Sud)

« D'après notre Constitution, la communauté a le droit d'être protégée par le gouvernement, mais depuis que la guerre a éclaté en 2013, [puis en] 2018, c'est [théoriquement] le rôle de l'ONU et des agences internationales. Nous estimons que la protection des populations civiles devrait être entre les mains des agences internationales et de l'ONU, avec le soutien de la société civile. »

Hakim Cipuounyuc Awur, directeur général de la Disabled Agency for Rehabilitation and Development (DARD)

Sarah : « La protection n'est pas en option » (Liban)

« Ce à quoi nous assistons ne survient pas sans raison. Les attaques recensées au Liban, elles sont le reflet de schémas au sujet desquels les organisations de défense des droits humains, les organismes humanitaires, les experts internationaux et les expertes internationales tirent la sonnette d'alarme depuis des années dans différents contextes, et parfois pas seulement au Liban. Ce sont juste les mêmes attaques répétées : des attaques sur les populations civiles, les infrastructures civiles, le personnel médical, les ambulances, les hôpitaux. Il s'agit de personnes et d'objets protégés par les conventions de Genève et le DIH. Leur protection n'est pas en option, donc je ne sais pas pourquoi nous agissons comme si elle l'était. C'est une obligation juridique fondamentale, contraignante pour toutes les parties [au] conflit, pourtant, malgré l'ampleur des destructions et des dévastations auxquelles nous assistons, je pense que la réponse aux niveaux local comme international n'est pas à la hauteur de ce qui est nécessaire face à des villes et des villages entiers qui ont été totalement détruits au Liban. »

Sarah Nasrallah, responsable de la communication et du plaidoyer au Centre libanais des droits humains (CLDH)

Amal : « Une protection sur le papier » (Territoire palestinien occupé)

« La responsabilité [de la protection] revient même à la puissance occupante. Tant que nous sommes sous occupation, la puissance occupante est censée nous protéger. La puissance occupante ne devrait pas agir ainsi vis-à-vis des Palestiniens et des Palestiniennes. Il est interdit de mener une guerre. Il est interdit de commettre des agressions, et cetera, car nous sommes toujours un État sous occupation. L'ONU, en tant qu'organisation, devrait être impliquée. Les organismes internationaux et mondiaux sont censés se battre pour protéger le peuple palestinien, mais même s'ils se battent, la question est : à quelle échelle ? Ont-ils accompli ce qui était nécessaire ? Non. »

Amal Syam, directrice générale de Women's Affairs Center (WAC)



Une séance organisée dans le cadre du projet de soutien juridique et psychologique destiné aux femmes touchées par la guerre à Gaza. Crédit photo : Women's Affairs Center (WAC), Territoire palestinien occupé

Entre deux feux

La plupart des leaders de la société civile interrogé-es ont mentionné avoir été pris et prises entre deux feux : les groupes armés d'une part et les entités étatiques d'autre part, qui se battent pour le contrôle des territoires et des populations. Toutes et tous ont souligné le manque de sécurité et d'accès aux services de base, à la fois en tant qu'humanitaires cherchant à accéder aux populations dans le besoin, mais aussi en tant que membres de la population cherchant eux-mêmes et elles-mêmes à accéder aux services. Plusieurs ont fait savoir que des parties s'en étaient prises aux personnes civiles et avaient restreint l'espace humanitaire, notamment par la limitation des déplacements physiques, par leur affiliation supposée avec d'autres parties au conflit, par l'alourdissement des procédures administratives et réglementaires et par les détentions arbitraires et les enlèvements de personnel.

Zahraa : « Je suis déplacée. J'ai perdu ma maison » (Liban)

« Je suis déplacée. J'ai perdu ma maison dans le Sud-Liban. J'ai été déplacée en 2024, puis à nouveau en 2025 et en 2026. Maintenant, je ne sais pas ce qui va se passer. Je n'ai pas de projets car même lorsqu'il y a un cessez-le-feu, le Sud-Liban continue d'être bombardé. La guerre ne s'est jamais réellement arrêtée. J'ai quitté le Liban et je travaille désormais à distance, mais en même temps, je me demande sans cesse ce que je vais faire quand je rentrerai. Qu'est-ce que je trouverai à mon retour ? Cette incertitude affecte tous les pans de ma vie : mon quotidien, ma santé mentale, mon travail et ma stabilité économique. »

Zahraa Berjawi, coordinatrice communication et médias numériques à FEMALE

**Amal : « Depuis trois ans, nous sommes massacré-es devant les écrans de télévision »
(Territoire palestinien occupé)**

« Depuis trois ans, nous sommes massacré-es devant les écrans de télévision et personne, personne, n'a réussi à mettre un terme à ce massacre, à ce carnage, à ce génocide. Jusqu'à ce jour, le monde ne nous entend pas quand nous disons "Assez de l'occupation !" Assez des colons qui ravagent les villages et les villes de Cisjordanie.

Encore aujourd'hui, [le peuple] palestinien vit sous des tentes à Gaza. Nous sommes toujours à la recherche [de produits de base tels que] de la nourriture, du gaz, des vêtements... Toutes ces choses qui étaient considérées comme "essentielles" avant la guerre. [En raison du siège imposé par Israël à la bande de Gaza et de la fermeture des passages aux frontières], les gens ne peuvent pas quitter la bande de Gaza, même pour se faire soigner. Ce qui entre, ce sont principalement des sodas, du chocolat et d'autres articles secondaires. Les fournitures et le matériel médicaux ne sont pas autorisés à entrer. »

Amal Syam, directrice générale de WAC

Anzhelika : « On a peur de sortir... Les gens dorment dans le métro » (Ukraine)

« En tant qu'Ukrainien ou Ukrainienne vivant ici, on a peur de sortir. On ne sait pas quand aura lieu la prochaine frappe de grande ampleur ni quand on sera évacué-e du train, [par exemple] quand on voyage pour le travail vers l'Est de l'Ukraine. Il s'agit d'une situation très dangereuse et cela fait maintenant plus de quatre ans que dure cette guerre... Nous n'avons pas beaucoup d'abris. À Kyïv, par exemple, les gens dorment dans le métro. C'est épuisant de se trouver dans cet état psychologique et émotionnel. »

Anzhelika Bielova, présidente de Voice of Romni

Un écart de représentation colossal

De l'avis général, les leaders de la société civile ne se sont pas senti-es suffisamment représenté-es dans les processus de prise de décision. D'après les personnes interrogées, leurs communautés étaient régulièrement tenues à l'écart ou, au mieux, invitées à témoigner une fois que les orientations avaient déjà été décidées. En réponse à la question « Selon vous, votre communauté est-elle représentée au niveau national et si oui, pensez-vous que sa voix est entendue dans les espaces de prise de décision à l'échelle mondiale ? », les leaders de la société civile avaient l'impression de ne pas être suffisamment représenté-es, soit parce qu'ils et elles n'étaient pas invité-es à s'asseoir à la table des négociations, soit parce que les personnes assises à cette table ne représentaient pas véritablement leurs intérêts.

Sara : « La représentation, c'est plus qu'être invité-e à une rencontre » (Syrie)

« Je me souviens d'avoir assisté à une conférence organisée à Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et dans le panel, personne ne venait de Syrie. C'était très, très triste. Je me suis dit "C'est vraiment dommage de n'avoir personne de Syrie mais que tout le monde parle de la Syrie." Une participation effective, c'est plus qu'être invité-e à une rencontre. C'est avoir une réelle influence sur les décisions. Parfois, on participe à des réunions et parfois, on a l'impression que c'est pour le principe que les gens sont invités, juste pour avoir du monde et différents points de vue. Mais parfois les décisions sont prises et ce n'est pas vraiment ce dont tout le monde a parlé en réunion. Cela ne reflète pas véritablement le point de vue des gens. »

Sara Savva, directrice générale adjointe du département des relations œcuméniques et du développement du Patriarcat grec orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient (GOPA-DERD, de son sigle en anglais)



Une réunion de projet à Mayadine, dans le gouvernorat de Deir ez-Zor, en Syrie. Crédit photo : Patriarcat grec orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient (GOPA-DERD), Syrie.

Mesud : « Est-ce qu'ils sont vraiment au service des gens ou au service des leaders ? » (Éthiopie)

« Qui nous représente ? Nous avons différents blocs régionaux, comme l'UE, l'UA, [mais] est-ce qu'ils sont vraiment au service des gens ou au service des leaders ? Aucune de ces institutions ne représente véritablement un espace d'expression pour les populations parce qu'il n'y a pas de véritable lien entre les problèmes sur le terrain et les processus de prise de décision. Donc ces grandes institutions sont au service des personnes qui ont de l'argent [et] de celles qui ont le pouvoir, plus que de celles qui [méritent] l'égalité des droits. Et c'est pourquoi je dis qu'il n'y a pas d'équité. Il n'y a pas de justice dans le système des Nations Unies. Et le système des Nations Unies, le système de l'UA, le système européen ignorent les préoccupations des gens. Si elles les représentaient véritablement, on ne verrait pas les gens souffrir nuit et jour à Gaza, les gens à El Fasher [au Soudan] ou en Ukraine. Où qu'on aille, ce sont les personnes qui ont le pouvoir qu'on entend.

De nombreuses voix issues des communautés locales [et] de nombreuses organisations communautaires n'y ont pas accès, [et] même si elles y avaient accès, elles ne savent pas comment s'adresser à ces personnes. Parce que quand tu vas à Genève, on te dit : "Vous

avez deux minutes pour votre discours." Même moi je ne peux pas commencer mon discours parce que [tout ce qu'on a vu] est traumatisant. Tout ce que nous voyons, c'est une expérience terrible que nous vivons sur le terrain. Et nous n'avons pas les capacités. Nous n'avons pas les capacités de creuser les possibilités d'influencer les responsables. »

Mesud Gebeyehu, directeur général du Consortium of Ethiopian Human Rights Organizations (CEHRO)

Amal : « Nous ne pouvons même pas nous exprimer » (Territoire palestinien occupé)

« Écoutez, on ne peut pas nier qu'il existe des éléments de l'Autorité nationale palestinienne [qui jouent le rôle de représentants]. Il [existe] des ministères et des institutions étatiques. Ils sont situés à Ramallah. [Mais pour les personnes] de Gaza, qu'en est-il de nous ? Nous nous représentons nous-mêmes en ligne et parfois, nous ne pouvons même pas nous exprimer. À cause du manque d'accès à Internet et parce que nous étions en état de siège, en particulier pendant les premières années de la guerre, nous ne pouvions pas partir. Depuis le 7 octobre 2023, personne n'est parti, hormis les personnes qui [sont décédées] et celles qui sont parties se faire soigner. Il est important que le monde comprenne que notre voix n'a toujours été entendue [qu'indirectement].

Le [Conseil de la paix] : n'y a-t-il aucune représentation palestinienne en son sein ? Qui a établi ce comité technocratique ? Qui ? Qui a décrété que la guerre allait s'arrêter ? Qui a pris toutes ces décisions de manière unilatérale ? Juste les États-Unis, Israël et leurs soutiens ? On ne veut pas dire qu'il n'existe aucune initiative. Il existe des initiatives officielles, mais toutes les initiatives officielles, à un moment ou un autre, nous font nous dire : « Non, nous sommes un État sous occupation, impuissant et démuni." »

Amal Syam, directrice générale de WAC



Réunion organisée par le Women's Affairs Center. Crédit photo : Women's Affairs Center (WAC), Territoire palestinien occupé

Promesses brisées et non-respect du principe de responsabilité

Les partenaires ont décrit non seulement des lacunes dans la mise en œuvre, mais également un système dans lequel les grandes puissances appliquent le droit international de manière sélective, protègent leurs alliés et privilégient leurs intérêts politiques quand il s'agit de décider si des violations appellent des mesures contraignantes conformément au droit international. Les leaders de la société civile ont cité un florilège de promesses brisées, entendues de la part de la communauté internationale : engagements à instaurer des cessez-le-feu, respect de l'intégrité territoriale et sanctions en cas d'invasion illégale, défense des droits humains ou encore promotion du leadership humanitaire local.

Même après la négociation d'accords officiels par l'ONU et les grandes puissances, les partenaires ont relevé le manque de suivi depuis des décennies, citant par exemple le Mémorandum de Budapest concernant les garanties de sécurité liées à l'Ukraine signé en 1994, l'Accord revitalisé de 2018 sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, l'Accord de Pretoria pour une paix durable par la cessation permanente des hostilités au Tigré (Éthiopie) signé en 2022, la trêve négociée au Yémen par l'ONU en 2022 et le cessez-le-feu de 2025 à Gaza⁶.

Hakim : « On nous a promis un Soudan du Sud stable » (Soudan du Sud)

« Pendant des années, on nous a promis qu'on aurait un Soudan du Sud stable et démocratique. Notamment [lors de pourparlers diplomatiques] à Rome, de nombreuses délégations ont été reçues en 2016, en 2018 et en 2022. [Les grandes puissances] ont promis qu'elles veilleraient à ce que l'accord de paix soit entièrement mis en œuvre et protégé, et que le Soudan du Sud soit un État en paix. Mais malheureusement, on les voit revenir après deux ou trois ans, tous les six mois... Les mêmes personnes viennent avec le même objectif. Même avec l'ONU, il n'y a aucune pression mise sur nos dirigeants et nos dirigeantes afin de les contraindre à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour véritablement superviser la transition dans le pays. »

Hakim Cipuounyuc Awur, directeur général de la DARD

Radhya : « Il est très difficile d'arrêter une personne responsable d'un crime, mais il est très facile de commettre un crime » (Yémen)

« Dans les zones de guerre, il est très difficile d'arrêter une personne responsable d'un crime, mais il est très facile de commettre un crime. Qu'est-ce qui nous protège des crimes [habituellement] ? C'est le système judiciaire, le commissariat de police, les tribunaux. Donc lorsqu'un crime est commis localement dans notre vie normale, tous ces outils fonctionnent très efficacement. Pourquoi [est-ce différent quand il s'agit de] crimes de guerre ? Pourquoi est-ce difficile, avec tous les outils internationaux qui existent, d'arrêter [les personnes responsables de crimes de guerre] et de les amener à rendre des comptes ?

C'est un réel problème et il existe des lacunes, dans le système international, en ce qui concerne le principe de responsabilité vis-à-vis des personnes responsables de crimes de guerre. Ce problème devrait être résolu, surtout lorsque les organisations non gouvernementales (ONG) locales comme nous ont déjà fait le travail. Nous avons fait tout le travail nous-mêmes afin d'amener le plus de personnes possible à rendre des comptes. Nous avons recensé, nous avons publié, nous avons mené des actions de plaidoyer, donc nous avons fait tout le travail que nous pouvions. Alors qu'est-ce qui peut encore être fait à l'autre bout de la planète pour nous aider à faire appliquer le principe de responsabilité ? »

Radhya Almutawakel, présidente de Mwatana for Human Rights

Emmanuella : « Les parties prenantes qui contribuent à l'instabilité sont souvent connues » (RDC)

« Les parties prenantes qui contribuent à l'instabilité sont souvent connues. Parfois, il y a des accusations, il y a même des preuves. Elles sont connues. On parle de ce dossier, de ce pays, de cette situation. Mais les communautés ont besoin de sentir que les principes de justice, de protection des populations civiles et de respect du droit international s'appliquent à tous les niveaux... De trop nombreuses vies ont déjà été perdues dans l'Est de la RDC. Les habitants et les habitantes de l'Est de la RDC ont besoin non seulement d'une aide humanitaire d'urgence, mais aussi de mesures concrètes visant à mettre fin aux violences et à protéger la population civile. »

Emmanuella Vasikya, directrice générale d'Action des volontaires pour la solidarité et le développement (AVSD)



Emmanuella Vasikya, directrice générale d'AVSD, prenant la parole lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Crédit photo : Action des Volontaires pour la Solidarité et le Développement (AVSD), RDC.

Mesud : « Ces personnes et ces institutions ne tiennent pas parole » (Éthiopie)

« L'UE et les États-Unis font de nombreuses déclarations... Je ne sais pas ce qui les préoccupe, ni ce que cela veut dire quand ces États ne cessent « d'exprimer leurs préoccupations », mais ils ne prennent aucune mesure. Pourquoi continuez-vous d'exprimer vos préoccupations mais ne prenez-vous pas de mesures ? Concernant la situation humanitaire, concernant la protection des droits humains, concernant les attaques contre les populations civiles ou les attaques contre les personnes chargées de la protection ou quoi que ce soit. Si l'UA fait une déclaration d'une page concernant la situation en Somalie, en Éthiopie, au Soudan ou au Soudan du Sud, nous estimons que ce sont des paroles en l'air. Le problème, c'est que ces personnes et ces institutions ne [tiennent] pas parole. Et cela a érodé la crédibilité de ces institutions. Et c'est pourquoi personne ne s'occupe de cette pagaille qui règne partout. Ces institutions multinationales ont perdu la confiance du grand public. »

Mesud Gebeyehu, directeur général du CEHRO

Amal : « La situation demeure inchangée parce que la décision a été prise de ne pas la changer » (Territoire palestinien occupé)

« Personne n'a tenu parole. Au début de l'année [2026], toutes les promesses faites [disaient] "nous allons faire pression", "nous allons faire entrer des marchandises", "nous allons porter votre voix". Mais une personne qui comprend [réellement la situation sait] qu'Israël contrôle les points de passage et le siège. Donc qui a le pouvoir, en fin de compte ? Il y a tellement de choses que même les pays européens n'ont pas pu faire. Pas même l'ONU ou les résolutions du CSNU et de la Cour pénale internationale, absolument rien. La situation demeure inchangée parce que la décision a été prise de ne pas [la] changer. »

Amal Syam, directrice générale de WAC

Messages à l'attention du prochain Secrétaire général de l'ONU

En dépit des nombreuses difficultés, du manque de représentation et du sentiment de perpétuelle déception vis-à-vis de la communauté internationale mis en lumière par les leaders de la société civile dans leur ensemble, ces derniers et ces dernières gardent l'espoir d'un monde plus juste. Comme l'a affirmé l'une de nos partenaires : « Le monde entier est organisé de sorte à renforcer l'impunité en ce qui concerne les crimes de guerre, et cela doit changer... Ce n'est pas une fatalité. C'est une situation qui peut être changée. »⁷

Ci-après sont présentés cinq messages adressés par nos partenaires au prochain Secrétaire général des Nations Unies afin que celui-ci en fasse une priorité dès le début de son mandat. Malgré les contraintes et les caractéristiques inhérentes à la fonction elle-même, nos partenaires espèrent que le Secrétaire général des Nations Unies tirera parti de sa position dans la prévention des conflits, la diplomatie et la gestion des crises dans de multiples régions pour faire entendre leur voix.

1. Donner aux communautés un réel pouvoir de décision et de représentation

Shadya : « Sur moi, sans moi, il n'y a rien pour moi » (Éthiopie)

« Quand [l'ONU] est venue en Éthiopie et a organisé une rencontre de haut niveau [à l'hôtel] Sheraton, elle a invité de nombreuses ambassades, ONG internationales, ministres, etc. Le panel était composé de plusieurs ministres et représentants d'ambassades. Il n'y avait pas une seule femme, pas une seule personne réfugiée. Au cours de la session de questions-réponses, j'ai demandé "Vous êtes censés organiser une rencontre sur les personnes réfugiées. Mais où sont les personnes réfugiées ? Comment pouvez-vous débattre et prendre des décisions sans demander aux personnes réfugiées ?" »

Sur moi, sans moi, [il n'y a] rien pour moi. Nous devons pouvoir nous asseoir autour de la table quand il y a des problématiques et des discussions nous concernant. Je sais que ce n'est pas simple, mais grâce aux technologies, je n'ai pas besoin de voyager à New York, à Genève ou autre. Je peux me connecter [de la même manière que je vous parle maintenant, sur une plateforme numérique]. »

Shadya Abduljabbar, fondatrice d'Ethio Friends Foundation for Refugees and African Refugee Women Led Network (ARWNET)

Sara : « Les personnes qui sont au plus proche des enjeux sont aussi souvent au plus proche des solutions » (Syrie)

« Ce que la plupart du peuple syrien veut est très simple : que les décisions prises pour lui ne soient pas prises sans lui, et être représenté de manière juste et appropriée dans cette nouvelle phase de transition. Les personnes qui sont au plus proche des enjeux sont aussi souvent au plus proche des solutions, et pour construire un avenir durable pour la Syrie, quel qu'il soit, celui-ci doit être construit avec leur voix, leur expérience et bien sûr, leurs

aspirations. Ce dont les communautés ont besoin aujourd'hui en Syrie, ce n'est pas uniquement d'aide humanitaire, c'est aussi d'un investissement dans leur vie quotidienne. Elles ont besoin d'être écoutées, et pas seulement qu'on parle d'elles de temps en temps dans les médias traditionnels. »

Sara Savva, directrice générale adjointe du GOPA-DERD

Méshac : « Renforcer la participation et la représentation des communautés concernées est indispensable » (RDC)

« Les communautés concernées ont une connaissance approfondie de leur quotidien et de leurs besoins. Pourtant, leurs points de vue ne sont souvent pas pris en compte dans les espaces où les politiques et stratégies humanitaires sont élaborées. Renforcer leur participation et leur représentation est, selon moi, une condition indispensable à l'élaboration de mesures plus efficaces, plus durables et plus adaptées.

Méshac Nakanywenge, directeur général de l'UPPDHE



Visite d'un projet mené par l'UPPDHE. Crédit photo : Union pour la promotion/protection, la défense des droits humains et de l'environnement (UPPDHE), RDC.

2. Intervenir pour arrêter les agressions et amener les coupables à rendre des comptes

Riing : « Les déclarations ne sont pas suffisantes » (Soudan du Sud)

« Le CSNU est le décideur mondial chargé de dicter les mesures de sécurité dans les contextes marqués par des conflits chroniques persistants. Nous avons besoin que l'ONU et le CSNU imposent véritablement la paix. L'ONU a contribué aux interventions dans le Soudan du Sud, mais aujourd'hui, elle ne fait que condamner, que parler, sans réellement agir. Les déclarations ne sont pas suffisantes. Il faut faire plier la partie qui porte atteinte à la paix... Les personnes qui attendent à la paix évoluent sans risquer aucune répercussion. »

Riing Garwech Kuol, fondateur et directeur national de la Child's Destiny and Development Organization (CHIDDO)



Rencontre co-organisée par CHIDDO, Oxfam et d'autres organisations sur le renforcement du leadership local pour des interventions humanitaires efficaces. Crédit photo : Child's Destiny and Development Organization (CHIDDO), Soudan du Sud

Sarah : « Toutes les parties prenantes sont juridiquement tenues de faire la distinction entre les populations civiles et les combattants et combattantes » (Liban)

« La responsabilité principale de protection des populations civiles incombe à l'ensemble des parties au conflit armé. Conformément au DIH, toutes les parties prenantes sont juridiquement tenues de faire la distinction entre les populations civiles et les combattants et combattantes, et de prendre toutes les précautions pratiquement possibles afin d'éviter de causer des dommages aux populations civiles. Il existe également une responsabilité partagée au sein de la communauté internationale – les États et les organisations et mécanismes internationaux – de contribuer à garantir que ces obligations soient respectées. Elle ne peut pas fermer les yeux sur les violations, mais en réalité, ce que nous constatons sur le terrain, c'est que la protection est fragmentée et insuffisante.

Nous avons les organisations locales, les équipes locales de défense civile, le personnel médical, les groupes de la société civile. Nous sommes les premières personnes à intervenir. Nous essayons de sauver des vies, de rassembler des preuves sur les incidents,

de combler les lacunes causées par l'absence de mécanismes de protection plus solides ou par leurs contraintes, et en même temps, je sais que les initiatives diplomatiques et les parties prenantes internationales jouent un rôle dans le suivi et le plaidoyer, mais malheureusement, cela ne se traduit pas toujours par une protection, une prévention et une application du principe de responsabilité efficaces. »

Sarah Nasrallah, responsable de la communication et du plaidoyer au CLDH

3. S'attaquer aux causes politiques et économiques profondes des conflits

Emmanuella : « Prenez toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à tout ce qui alimente le conflit » (RDC)

« Prenez toutes les mesures nécessaires pour mettre fin au soutien direct ou indirect qui alimente le conflit, notamment la circulation des armes et l'exploitation illégale de nos ressources naturelles. Parce que nous voyons nos ressources naturelles, [les armes qui] circulent [et les] armes qui nous tuent. Les richesses de la RDC devraient contribuer au développement et au bien-être de la population, pas être source de souffrance et d'instabilité. »

Emmanuella Vasikya, directrice générale d'AVSD

Méschac : « Souligner l'importance d'une gestion responsable et transparente des ressources naturelles du pays » (RDC)

« Je voudrais aussi m'adresser aux parties prenantes internationales et aux grandes puissances qui exercent une influence politique, économique et diplomatique dans la région des Grands Lacs. Je leur demanderais d'adopter des politiques qui contribuent véritablement à la restauration de l'autorité de l'État sur le territoire national [et qui favorisent] la paix, la stabilité et le développement durable en RDC. Je soulignerais l'importance d'une gestion responsable et transparente des ressources naturelles du pays de sorte qu'elles bénéficient au peuple congolais en priorité plutôt [qu'aux personnes qui ont] des intérêts particuliers. »

Méschac Nakanywenge, directeur général de l'UPPDHE

4. Encourager le financement flexible de la société civile et des organisations humanitaires

Pedro : « Si nous disposions de financements pluriannuels flexibles, nous pourrions être plus proches des communautés » (Colombie)

« Si nous disposions de financements pluriannuels flexibles, cela couvrirait une personne chargée du plaidoyer au sein de notre équipe et nous pourrions être plus proches des communautés, nous pourrions recueillir des informations et cela nous permettrait de transformer les politiques publiques et le système en général. Mais les organisations locales n'ont pas de personnes chargées du plaidoyer. Au sein d'Apoyar, nous avons une équipe de dix mais la personne responsable du plaidoyer, c'est moi. Et je suis le directeur,

je dois parfois jouer le rôle de coordinateur de projet, j'ai d'autres fonctions également. Si nous avons un projet à plus long terme, nous pourrions financer un poste dédié exclusivement au plaidoyer. »

Pedro Niño Sequera, directeur général d'Apoyar

Anzhelika : « C'est épuisant d'essayer d'assurer la durabilité de son organisation » (Ukraine)

« Il est très difficile de survivre à ces baisses [de subventions] tout en protégeant mon équipe et les populations auxquelles nous venons en aide. Il existe de nombreux défis et peu de projets à long terme, [mais] principalement des projets à court terme. Nous nous trouvons dans une position très délicate quand on parle de soutien financier et de financement des organisations qui appuient les interventions humanitaires et les populations qui sont en situation de grande vulnérabilité. En tant que dirigeante d'ONG, il est très épuisant d'essayer d'assurer la durabilité de son organisation et des activités que nous mettons en place afin d'apporter de l'espoir et de la stabilité aux personnes que nous soutenons grâce à nos projets. C'est un des plus grands enjeux auxquels on doit faire face en tant qu'Ukrainiennes et Ukrainiens. »

Anzhelika Bielova, présidente de Voice of Romni



Anzhelika Bielova (à droite), présidente de Voice of Romni, rencontre les participantes et les participants du programme. Crédit photo : Voice of Romni, Ukraine

Amal : « La société civile n'est pas qu'une voix de plus. Elle devrait contribuer au redressement, à la reconstruction et au soutien » (Territoire palestinien occupé)

« Les financements doivent être flexibles et suffisants pour permettre aux institutions d'apporter un changement positif au profit des populations. Cela est indispensable pour que les institutions [soient en mesure] de renforcer leurs équipes existantes par le développement des capacités et le partage d'expériences avec d'autres institutions. La société civile n'est pas qu'une voix [de plus]. Cette [promotion et ce financement de la société civile] devraient contribuer au redressement en cours, à la reconstruction et au soutien de la population. La société civile doit véritablement participer à tous les plans nationaux et programmatiques qui seront mis en œuvre dans la bande de Gaza. »

Amal Syam, directrice générale de WAC

5. Favoriser la justice et l'application du principe de responsabilité

Radhya : « On sait quoi faire contre Poutine, mais dans notre région, on a des dizaines de Poutine » (Yémen)

« Quand on parle de justice, il faut rappeler clairement que la guerre n'apporte jamais la justice. Une autre guerre, une autre attaque, une autre frappe aérienne n'apportera jamais la justice. Cela renforce juste un plus grand nombre de personnes criminelles car c'est leur terrain de jeu et elles sont plus puissantes lorsqu'elles sont au cœur d'une guerre. Quand on parle de justice et de principe de responsabilité, je parle [d'avoir recours] aux outils internationaux tels que la Cour pénale internationale et les sanctions. On sait quoi faire contre Poutine, mais dans notre région, on a des dizaines de Poutine. »

Radhya Almutawakel, présidente de Mwatana for Human Rights

Sarah : « Cela envoie un message très dangereux, à savoir qu'il est possible de continuer ainsi sans qu'il n'y ait aucune conséquence » (Liban)

« Quand il n'y a pas d'investigation sur les violations et que les coupables ne sont pas tenus pour responsables, ces derniers et ces dernières peuvent juste recommencer, encore et encore. Cela envoie un message très dangereux, à savoir qu'il est possible de continuer ainsi sans qu'il n'y ait aucune conséquence. Cela crée les conditions idéales pour de nouvelles violations, et c'est ce que nous constatons. Je crois que le principe de responsabilité, et en particulier [en ce qui concerne] ce dont nous sommes témoins au Liban, ce n'est pas simplement de se pencher sur ce qui s'est passé en 2020 avec l'explosion du port, ni sur ce qui se passe actuellement avec Israël. Il s'agit également d'empêcher de nouvelles violations de se produire. Donc sans investigations crédibles, sans mécanismes juridiques efficaces et sans véritable engagement à respecter le DIH, je pense que le cycle des violences va se perpétuer, que ce soit au Liban ou dans [le reste de] la région. »

Sarah Nasrallah, responsable de la communication et du plaidoyer au CLDH

Anzhelika : « Dans cette guerre, la justice est l'un des principaux enjeux » (Ukraine)

« J'essaye de comprendre qui peut nous soutenir et qui peut faire en sorte que cette guerre cesse, et d'une manière très juste. Car dans cette guerre, la justice est l'un des principaux enjeux. On ne peut pas simplement arrêter cette guerre et céder nos territoires à la Russie. Il s'agit ici du peuple ukrainien et de son pays – sa culture, son héritage et son histoire – et de son droit de ne pas être russifié. Nous voulons notre indépendance. Nous voulons vivre en démocratie. »

Anzhelika Bielova, présidente de Voice of Romni

Conclusion

Quatorze leaders de la société civile dans neuf pays différents ont donné la même réponse à la même question : lorsqu'on leur a demandé à qui ils et elles souhaiteraient le plus parler des difficultés auxquelles leur communauté fait face aujourd'hui, toutes et tous se sont concentré·es sur les responsables internationaux et internationales, le CSNU et le Secrétariat général des Nations Unies. Non pas nécessairement parce que ces responsables, ces représentantes et ces représentants ont tenu leurs promesses par le passé, mais parce qu'ils et elles peuvent améliorer la situation sur le terrain. Les personnes dont les témoignages sont présentés dans ce rapport n'ont pas renoncé à l'idée qu'une autre forme de leadership est possible.

Le prochain Secrétariat général des Nations Unies héritera d'un système qui se trouve à un point de bascule, marqué par une augmentation du niveau de violence, des baisses de subventions record et un CSNU dont la paralysie est devenue la principale caractéristique. Mais hériter d'un système bancal ne signifie pas devoir le préserver coûte que coûte. Les cinq recommandations contenues dans ce rapport (la représentation, l'intervention, le travail sur les causes profondes, le financement flexible et l'application du principe de responsabilité) ne sont pas des concepts abstraits. Elles nous viennent de personnes qui ont passé des années à voir les promesses faites à New York, à Genève, à Rome et à Bruxelles rester lettres mortes à Goma, à Sana'a, à Gaza et à Djouba.

Bien qu'elles ne constituent qu'un petit échantillon des points de vue et des vécus des populations du monde entier, les personnes citées représentent bien celles et ceux qui connaissent le mieux la réalité des conflits et les mesures qu'elle appelle. Comme l'a formulé l'une de nos partenaires : « Les personnes qui sont au plus proche des enjeux sont aussi souvent au plus proche des solutions. » Quiconque prendra la relève du Secrétaire général des Nations Unies devra, pour être efficace, accorder une place centrale à ces voix.

Méthodologie et liste des partenaires

Ce rapport s'appuie sur des entretiens semi-directifs conduits auprès de quatorze leaders de la société civile travaillant dans neuf contextes de conflit différents : la Colombie, l'Éthiopie, le Liban, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan du Sud, la Syrie, le Territoire palestinien occupé, l'Ukraine et le Yémen. Oxfam a employé une coordinatrice de recherche sur le terrain afin de mener les entretiens avec les partenaires à partir des recommandations émises par un comité de pilotage interne au sein de la campagne d'Oxfam « Droits en situation de crise ». Les organisations partenaires ont été sélectionnées sur la base de leur disponibilité entre les mois de mai et de juillet 2026, de la pertinence de leur projet et de la consultation des équipes pays. Les organisations de la société civile participantes comprenaient des organisations dirigées par des personnes réfugiées et des organisations de défense des droits des femmes.

Les équipes pays ont été invitées à désigner deux partenaires pour chaque pays. Dans certains cas, seule une organisation partenaire a pu participer aux entretiens tandis que dans d'autres, les deux structures étaient disponibles. Les participants et participantes ont pris part à un entretien en ligne dans la langue dans laquelle ils et elles étaient le plus à l'aise et ont dû remplir un formulaire de consentement afin d'autoriser la publication de leur nom et de leur témoignage. Les citations qui figurent dans ce rapport sont le reflet direct du point de vue et des réponses des partenaires. Elles ont été raccourcies et clarifiées, lorsque cela était nécessaire, sans en changer le sens. Elles constituent un échantillon qualitatif restreint de témoignages et non un portrait exhaustif de toutes les communautés concernées dans les neuf régions.

Tableau 1 : Leaders de la société civile interrogé·es dans le cadre de ce rapport

Pays	Partenaire	Nom et rôle
Colombie	Apoyar	Pedro Niño Sequera (directeur général)
Éthiopie	Consortium of Ethiopian Human Rights Organizations (CEHRO)	Mesud Gebeyehu (directeur général)
Éthiopie	Ethio Friends Foundation for Refugees and African Refugee Women Led Network (ARWNET)	Shadya Abduljabbar (fondatrice et présidente)
Liban	FEMALE	Mariam Khodari (coordinatrice des partenariats)
Liban	FEMALE	Zahraa Berjwai (coordinatrice communication et médias numériques)
Liban	Centre libanais des droits humains (CLDH)	Sarah Nasrallah (responsable de la communication et du plaidoyer)
RDC	Union pour la promotion/protection, la défense des droits humains et de l'environnement (UPPDHE)	Méschac Nakanywenge (directeur général)
RDC	Action des Volontaires pour la Solidarité et le Développement (AVSD)	Emmanuella Vasikya (directrice générale)
Soudan du Sud	Disabled Agency for Rehabilitation and Development (DARD)	Hakim Cipuounyuc Awur (directeur général)
Soudan du Sud	Child's Destiny and Development Organization (CHIDDO)	Riing Garwech Kuol (fondateur et directeur national)
Syrie	Patriarcat grec orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient – département des relations œcuméniques et du développement (GOPA-DERD, de son sigle en anglais)	Sara Savva (directrice générale adjointe)
Territoire palestinien occupé	Women's Affairs Center (WAC)	Amal Syam (directrice générale)
Ukraine	Voice of Romni (VoR)	Anzhelika Bielova (présidente)
Yémen	Mwatana for Human Rights	Radhya Almutawakel (présidente)

Notes

-
- ¹ Oxfam (2024), *Veto contre l'humanité : La paix dans le monde entravée par quelques nations puissantes ou pourquoi la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU est nécessaire*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/vetoing-humanity-how-a-few-powerful-nations-hijacked-global-peace-and-why-refor-621621/>
- ² M. Breckenridge, A. Stoddard et M. Duque-Díez (2025), *Rapport sur la sécurité des travailleurs humanitaires, Aperçu des chiffres 2025*. Humanitarian Outcomes. <https://humanitarianoutcomes.org/publications/figures-glance-2025>
- ³ Oxfam (2025), *Une approche (plus) féministe de l'aide humanitaire fondée sur des principes*. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/a-more-feminist-approach-to-principled-humanitarian-aid-621691/>
- ⁴ S. Rustad (2025), *Conflict Trends: A Global Overview, 1946–2024*. Peace Research Institute Oslo. <https://www.prio.org/publications/14453>
- ⁵ Action on Armed Violence (AOAV). *Global civilian casualties from explosive weapons surge in 2024 by 67%, hitting record highs*. <https://aoav.org.uk/2025/global-civilian-casualties-from-explosive-weapons-surge-in-2024-by-67-hitting-record-highs/>
- M. Clausen (2024), *Non-state armed groups in the sky: Global regulation fails to address the security risks posed by civilian drones*. Note de politique du Danish Institute for International Studies (DIIS). <https://www.diis.dk/en/research/non-state-armed-groups-in-the-sky>
- ⁶ Ces accords sont ceux cités spécifiquement par les partenaires et ne représentent pas l'ensemble des accords pertinents dans le cadre des conflits abordés dans ce rapport.
- ⁷ Radhya Almutawakel, présidente de Mwatana for Human Rights

La coordinatrice de recherche sur le terrain pour ce rapport était Yasmin Faruki. Les partenaires dont les témoignages sont recueillis dans le présent document sont, dans l'ordre alphabétique : Shadya Abduljabbar, Radhya Almutawakel, Hakim Cipuounyuc Awur, Zahraa Berjwai, Anzhelika Bielova, Riing Garwech Kuol, Mesud Gebeyehu, Emmanuella Kavugho, Mariam Khodari, Méschac Nakanywenge, Sarah Nasrallah, Pedro Niño Sequera, Sara Savva et Amal Syam. Plusieurs contacts d'Oxfam ont contribué à coordonner les entretiens, notamment Bienvenu Zaneza, Sarah Redd, Hannah Cooper, Nour Shawaf, Abbas Kigozi, Marwan Issa, Gabriel Cutrim Naumann, Mandela Nelson et Rosalie Ataya. Des responsables plaidoyer et de départements – à l'image de Pauline Chetcuti, de Bushra Khalidi, d'Amy Croome, de Brenda Mofya et de Ben Drolet – ont appuyé l'élaboration et la révision de ce rapport. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives aux politiques de développement et humanitaires. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des personnes interrogées et ne reflètent pas nécessairement les points de vue, les politiques et les positions de la coordinatrice de recherche sur le terrain.

Pour toute information complémentaire concernant la thématique de ce document, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org.

Pour plus d'informations ou pour toute remarque sur ce rapport, veuillez envoyer un courriel à Pauline Chetcuti à l'adresse pauline.chetcuti@oxfam.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur·e, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une autorisation des auteur·es est requise et des frais d'utilisation peuvent s'appliquer. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de leur publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en septembre 2026. DOI :10.21201/2026.000153

Oxfam GB, Oxfam House, 2600 John Smith Drive, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Pauline Caclin et relu par Morgane Menichini.

À propos d'Oxfam

Oxfam est un mouvement citoyen mondial, réunissant des personnes déterminées à combattre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous travaillons dans plus de 70 pays de différentes régions avec un réseau de milliers de partenaires et d'alliés, pour aider les communautés au quotidien, renforcer leur résilience et protéger les vies et les moyens de subsistance en temps de crise. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou consulter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam Colombie (www.oxfamcolombia.org)
Oxfam Danemark (www.oxfam.dk)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org),
Oxfam Intermón (Espagne)
(www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam KEDV (www.kedv.org.tr)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Pilipinas (www.oxfam.org.ph)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)